

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 27/01/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 27/01/2014	N° d'enregistrement F09114 P0009
--	---	--

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une aire multicontrôle sur la commune de Banyuls-dels-Aspres (66)
A9 - Aire de Village Catalan

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°b)	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres 6 places VL et 7 places PL.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'étude concerne l'aménagement d'une aire multi contrôle de 11 195 m² pour le service des douanes et de la DREAL au niveau de l'aire du Village Catalan Est, située sur l'autoroute A9 (au niveau du PR 265.5) sur la commune de Banyuls-dels-Aspres dans le département des Pyrénées-Orientales.

Le projet consiste principalement en la réalisation de voiries et de parkings, en la mise en place de bâtiments modulaires de type algéco ainsi qu'en la création d'un quai de déchargement et l'installation d'une zone de scanner.

Ces aménagements se feront sur des parcelles actuellement en friches et inoccupées, sous maîtrise foncière d'ASF.

Un diagnostic écologique a été réalisé en hiver 2012 ainsi qu'à l'été 2013 par des cabinets d'étude spécialisés afin d'analyser les éventuels impacts du projet sur la Faune et la Flore.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de mettre en place une nouvelle infrastructure de contrôle pour le service des douanes et de la DREAL afin d'effectuer des contrôles sur l'axe autoroutier.

Le projet d'Aire de contrôle du Village Catalan Est, mené par la DREAL LR avec le concours d'ASF vise à donner :

- à chacun des deux services utilisateurs la possibilité d'assurer des contrôles en utilisant les techniques de contrôle dynamique.

- à la douane, la possibilité de développer des stratégies complémentaires de celles mises en œuvre au niveau de l'Aire de Contrôle Frontalier sur le flux des ensembles routiers et de développer des stratégies sur le flux VL en minimisant les contrôles au niveau du péage de pleine-voie.

Le site de l'aire de service du Village Catalan Est (sens Le Perthus-Narbonne) est apparu idéal. Il s'intègre dans le dispositif plus global de contrôle existant constitué du site du Perthus et de la barrière de péage pleine voie du Boulou.

Les douaniers auraient de plus l'opportunité de faire demi-tour sur l'aire du Village Catalan qui dispose d'un passage supérieur.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il s'agit de travaux de terrassement / excavation, gros œuvre et second œuvre incluant le raccordement au réseau d'eaux usées et d'eau pluviale de l'aire de service.

L'assainissement des chaussées du projet est réalisé grâce à des grilles situées aux points bas du projet qui sont raccordés à un réseau qui se rejette dans le bassin de rétention. L'implantation altimétrique du bassin permet le rejet dans le réseau pluvial de l'aire. Pour se rejeter dans l'exutoire prévu, le bassin de rétention est majoritairement prévu en remblais.

Afin de limiter son impact, le projet est calé au maximum sur le terrain naturel. Les déblais et les remblais sont équilibrés. Les terrassements seront limités. Les principaux consisteront à la création d'un quai de déchargement en remblais et au décapage superficiel (20 cm) de la terre végétale. Les espaces verts serontensemencés avec des espèces méditerranéennes adaptées aux enjeux environnementaux. La terre végétale du site sera mise de côté pendant les travaux et étendue sur les espaces verts afin d'éviter les apports de terre extérieurs.

En terme de structure de chaussée, la couche de forme est constituée de 50 cm GNT mise en œuvre sur un géotextile. La couche de cheminement piéton est constituée de 20 cm GNT.

La structure retenue est "tout-bitume" plus apte à supporter ce type de trafic sans dégradations ou déformations. Pour les bâtiments (type algécos), il est envisagé des fondations superficielles.

Le délai de réalisation des aménagements est d'environ 6 mois. Les premières opérations de terrassements seront réalisées en dehors de la période de reproduction des reptiles, à savoir en dehors de la période d'avril à juillet et en dehors de la période estivale où l'autoroute A9 est très fréquentée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de l'aire est réservée aux personnels habilités, douaniers et gendarmes.

En dehors des périodes de contrôle, l'aire est fermée et n'est pas éclairée.

L'aire fera également l'objet d'une convention d'entretien et de maintenance entre la DGITM et ASF.

Les postes principaux de maintenance seront :

- l'assainissement : visites annuelles et faucardage
- suivi des chaussées
- surveillance des équipements spécifiques

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aire du Village Catalan Est a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation de rejet au titre de la loi sur l'eau en 1999. Cette autorisation fixe les débits maximum rejetés, l'exutoire de rejet et la qualité des eaux rejetés.

Afin de ne pas modifier les caractéristiques du rejet le projet d'aire multi-contrôles intègre la réalisation d'un bassin multifonctions étanche (rétention, traitement, confinement) avant rejet au réseau pluvial de l'aire existante.

Le projet ne modifiant pas les caractéristiques hydrauliques du rejet des Eaux Pluviales au milieu naturel déjà autorisé, un porté à connaissance décrivant les aménagements projetés est déposé à la DDTM66.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli en rapport avec la rubrique 6.b (paragraphe 3)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	11 195 m ²
Surface imperméabilisée	5200 m ²
Zone bitumée du scanner	12m*40m
Périmètre de sécurité enherbé	18m*40m
Quai de déchargement, couvert et fermé sur 3 cotés	80 m ²
Places de stationnement poids lourd	7 places
Locaux types algécos	3 locaux
Places de stationnement de véhicules légers	6 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelles AA44 et AA45
accolées à l'Aire du Village
Catalan.
Commune de
Banyuls-dels-Aspres (66 300)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 50 ' 48 " E Lat. 42 ° 34 ' 30 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

1999

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet d'aménagement se situe sur des friches, anciennes parcelles viticoles.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le PLU de la commune de Banyuls-dels-Aspres a été approuvé le 05 juin 2013.
Les terrains du projet se situent en zone A.
Le règlement de cette zone stipule que les constructions sont autorisées "sous réserve qu'elles soient liées à des équipements publics existant ou ayant fait l'objet d'une réservation au PLU, ou nécessités par le fonctionnement ultérieur à la zone."
C'est le cas du présent projet.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont localisées à 3,5 km au Sud des limites du projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type I "Vallée du Tech de Cérat à Ortaffa" et de la ZNIEFF de type II "Rivière le Tech".
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement Pyrénées orientales

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Banyuls-dels-Aspres est concernée par la zone de répartition des eaux des aquifères des alluvions quaternaires du Roussillon. Arrêté n°2010099-05 du 9 avril 2010
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sols étant sensibles à l'eau, l'épaisseur maximale des remblais en matériaux du site ne devra pas excéder 0.6m. Ensuite, la partie supérieure sera constituée exclusivement de matériaux d'apport de carrière.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux campagnes d'investigations naturalistes réalisées par ECOTON (2012) et CERA (2013) ont démontré l'absence d'enjeux faunes-flore.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les expertises naturalistes réalisées par ECOTON (2012) et CERA (2013) ont démontré l'absence d'incidences.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la soustraction d'environ 1,2 hectares de friche.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente une sensibilité très faible au risque de remontée de nappe et un aléa moyen au phénomène de retrait-gonflement des sols. Le site étudié est classé en zone de sismicité 3 (modérée).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, la source de bruit liée au projet concernera le trafic routier induit. Cependant, celui-ci ne sera pas susceptible d'accroître le niveau de bruit ambiant. En effet, la zone d'implantation est attenante à l'aire du village Catalan Est et à l'autoroute A9 qui sont déjà concernées par des nuisances sonores liées au trafic autoroutier. Par ailleurs, il n'y a pas de voisinage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations émises par le compactage en phase travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>L'éclairage de l'aire sera mis en service uniquement en période de contrôle par les agents des douanes et de la DREAL.</p> <p>Voie circulées : pas d'éclairage.</p> <p>6 mâts sont nécessaires pour éclairer les points stratégiques.</p> <p>L'aire du village Catalan Est est aujourd'hui déjà éclairée la nuit.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Les eaux usées des sanitaires des locaux seront rejetées dans le réseau de l'aire de services qui est raccordé à la STEP du SIVOM des Aspres sur la commune de Villemolaque.</p> <p>Les eaux pluviales seront rejetées après traitement dans un bassin de rétention dans le réseau d'eaux pluviales de l'aire de service du Village Catalan Est.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Les seuls effluents sont les eaux usées sanitaires collectées par le réseau de l'aire de services avant de rejoindre la station d'épuration de Villemolaque.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Travaux d'élargissement de l'Autoroute A9 sur la période 2014-2016.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A notre sens, le projet ne devrait pas être soumis à procédure d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- L'étude de faisabilité a été réalisée en considérant les enjeux environnementaux établis par différentes études sur le milieu naturel ;
- Les expertises naturalistes ont conclu à l'absence d'enjeux ;
- La variante retenue est la moins consommatrice d'espaces ;
- Le projet intègre des mesures de préservation des aires de refuges bosquets ;
- Le projet intègre le traitement et l'écroulement des eaux pluviales avant rejet ;
- Le planning des travaux intègre la réalisation des terrassements en période propice ;
- Les friches sont des zones remaniées ;
- L'aire de Village Catalan Est est toute proche ;
- Le site a déjà été remanié lors de la construction de l'A9 et de la ligne LGV.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6: Étude du milieu naturel, Inventaire Faune-Flore

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Orange

le,

24 / 01 / 2014

Signature


Frédéric DEPAEPE
 Directeur Opérationnel